

Structure des exploitations agricoles

Les statistiques sur la structure des exploitations agricoles sont utilisées dans l'évaluation et l'orientation de la politique agricole commune et nationale, mais interviennent aussi par le biais des comptes économiques agricoles dans l'établissement des comptes nationaux. Les statistiques sur la structure des exploitations agricoles sont établies sur base de l'enquête annuelle du STATEC ainsi qu'à partir des sources administratives centralisées par le Service d'économie rurale (SER).

Par ailleurs, le STATEC établit les statistiques sur les cheptels (bovins, porcins) au 1^{er} décembre, qui complètent les statistiques sur la production de viande établie par le SER. Ces statistiques sont établies chaque année sur base d'une enquête sur le cheptel porcin auprès d'un échantillon des détenteurs de porcins et d'une source administrative en ce qui concerne les bovins.